

# **Dynamiques des transformations sociales, altermondialisme et TIC**

par Éric GEORGE, professeur, École des médias, Faculté de communication, UQAM,  
codirecteur, Groupe de recherche interdisciplinaire sur la communication, l'information et la société  
(GRICIS), courriel : george.eric@uqam.ca

## **1. Introduction**

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de me donner la parole. C'est un grand honneur pour moi de m'exprimer devant vous aujourd'hui. Cette expérience est d'autant plus intéressante que je vais vous parler de dynamiques de transformations sociales sans avoir pour autant une formation de sociologue puisque mon parcours universitaire commencé en France et achevé au Québec m'a conduit à fréquenter successivement les sciences économiques, les sciences politiques et les sciences de la communication. À croire que j'ai tout fait pour éviter la sociologie ! En fait, j'ai suivi des cours de sociologie – et ce sont souvent ceux qui m'intéressèrent le plus – mais de façon périphérique. Ne vous étonnez pas en conséquence si j'ai une certaine tendance à mobiliser des apports de plusieurs disciplines. C'est de toute façon une pratique courante, si ce n'est une spécificité, dans le cadre des études en communication.

Je vais donc vous faire part de quelques réflexions concernant les dynamiques des transformations sociales. Pour ce faire, je commencerai en vous précisant quel est mon cadre d'analyse général. Par la suite, j'aborderai plus spécifiquement ceux que l'on a parfois appelé les nouveaux mouvements sociaux à partir de la fin des années 1960 et ferai des liens avec des mobilisations sociales plus récentes, des mobilisations qui se sont déployées notamment au sein du mouvement altermondialiste. Enfin, et j'insisterai sur ce point étant donné que je travaille sur ces questions depuis une dizaine d'années maintenant, j'envisagerai la place des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les activités de ces organismes que l'on présente souvent comme faisant partie de la « société civile ».

## **2. Contexte socio-historique et acteurs sociaux**

S'interroger sur les « nouvelles dynamiques des transformations sociales » comme vous le faites aujourd'hui, c'est de mon point de vue s'intéresser à la fois et indissociablement aux acteurs sociaux et au contexte sociohistorique dans lequel ceux-ci évoluent. En ce qui concerne ce contexte au cours de la période contemporaine, disons depuis la fin de la seconde guerre mondiale, on peut distinguer du moins du point de vue des pays riches, le fordisme qui s'est déployé pendant une trentaine d'années puis ce que l'on a appelé parfois, faute de mieux, le postfordisme depuis la moitié des années 1970. Quant aux acteurs sociaux, je propose d'en distinguer trois principaux, l'État, les entreprises privées et la société, chacun d'entre eux pouvant participer à un titre ou à un autre aux dynamiques des transformations sociales.

J'aborderai tout d'abord les « entreprises privées » qui constituent les acteurs centraux du système capitaliste. Il convient de rappeler ici que le capitalisme repose fondamentalement sur la confrontation au sein de la sphère de la production entre deux forces, le capital et le travail, l'une des deux classes possédant les moyens de production alors que l'autre, étant dépourvue de ces moyens, vend sa force de travail en échange d'un salaire. Elles étaient traditionnellement en situation d'opposition, car leurs intérêts différaient quant à la répartition des profits créés. Au cours de la période fordiste, la rémunération du travail a augmenté grâce aux luttes syndicales mais aussi parce que le contexte était marqué par la concurrence entre deux systèmes économiques à vocation globale. Puis dans un contexte où il devenait

difficile de trouver des débouchés au début des années soixante-dix suite à l'acquisition d'un vaste ensemble de produits par une majorité de la population, les entreprises ont cherché à redynamiser les marchés, intérieurs par les développements de la publicité et de l'innovation, et extérieurs, en s'installant à l'étranger. Parallèlement, elles cherchaient à limiter la croissance de la rémunération du travail, voire à diminuer celle-ci. Suite au développement des entreprises dites multinationales puis transnationales et avec la signature d'accords de libre-échange à dimension continentale, il en a résulté des menaces de délocalisation, et donc de chômage qui ont contribué à renverser le rapport de force établi pendant la période fordiste au profit des capitalistes. On l'a bien vu avec non seulement la remise en cause de l'augmentation des salaires, voire la diminution de ceux-ci, mais aussi avec une plus grande flexibilisation des conditions de travail, ce qui a permis de renforcer la production et lorsque c'était nécessaire, de produire en flux tendu sur mesure. Cela a correspondu aussi à la formation d'une organisation du travail plus réseautique avec l'externalisation d'activités de la part de grandes entreprises en plus des délocalisations à l'étranger. L'entreprise a pris une forme plus éclatée mais toutes les composantes pouvaient demeurer liées entre elles en permanence grâce aux TIC. Parallèlement, les dirigeants ont développé une diversification des modes de rémunération, avec non seulement des salaires mais aussi des primes au rendement, voire une participation aux bénéfices. Dans ce dernier cas, les travailleurs se sont retrouvés aussi actionnaires ! En conséquence, la figure du capitaliste a eu tendance à devenir moins saisissable. Mais l'opposition travail/capital demeure, nous semble-t-il, particulièrement d'actualité à une époque marquée par la domination de la sphère financière sur la sphère productive pour des impératifs de rentabilisation du capital. Enfin, chaque travailleur a été de plus en plus souvent considéré du point de vue des managers comme un cas particulier, ce qui a diminué considérablement le pouvoir des syndicats qui étaient habitués à défendre un collectif. Fait important à noter. Pour recueillir l'adhésion des travailleurs et travailleuses, dirigeants et actionnaires des entreprises ont non seulement employé le bâton du licenciement mais aussi la carotte d'une plus grande autonomie au travail, reprenant ainsi à leur compte la critique du capitalisme faite dans les années 1960. Luc Boltanski et Ève Chiapello l'ont bien montré dans *Le nouvel état d'esprit du capitalisme*. D'un côté, une plus grande initiative a été laissée aux travailleurs mais de l'autre, on leur a demandé de se dévouer « corps et âme » à l'entreprise. Le livre de Vincent de Gaulejac (2005) est éclairant à ce sujet.

Quant à la notion d'État, elle renvoie à plusieurs réalités fort contrastées les unes par rapport aux autres, voire contradictoires. Ainsi, selon les lieux et les époques, l'État a pu prendre la forme d'une institution au service des puissants incarnant le capital, celle d'une institution chargée de concrétiser l'intérêt général émanant de la collectivité des citoyennes et des citoyens, celle d'un despote totalitaire ou bien encore dans une forme plus douce, celle d'un appareil de domination et de contrôle. Notamment au cours de la période fordiste sur laquelle nous allons revenir, il a été le principal instrument de régulation pacifique des rapports entre les groupes sociaux sur la base de compromis établis la plupart du temps après de longues luttes. Toutefois, la situation a bien changé depuis les années soixante-dix. Les acquis, très imparfaits, ont été progressivement mis en cause sous couvert d'une dénonciation du rôle de l'État dit « providentialiste » (ou providence). Serge Latouche (1997) estime que la transnationalisation des entreprises a largement contribué à la décomposition du politique car elle a entraîné l'affaiblissement de l'État nation et la remise en cause du rôle citoyen. Les lois de l'économie sont devenues des contraintes que l'on est obligé de gérer et en aucun cas de contester. Il en vient à penser que le politique a été dévoré par l'économique comme il l'avait été jadis par le religieux. L'État est apparu dès lors de plus en plus comme un « gendarme » et de moins en moins comme un système social visant à « encadrer » le développement du capitalisme ou comme émanation de la volonté générale des citoyennes et des citoyens. Loïc Wacquant (1999) pense même que l'on est passé, notamment aux États-Unis, d'un État charitable à un État pénal en transformant les services sociaux en instruments de surveillance et de contrôle des nouvelles classes dangereuses. L'« État Providence » tend désormais à faire place à « l'État Pénitence », afin de répondre aux éventuels « troubles sociaux » liés à la généralisation de l'insécurité salariale et sociale.

En conséquence, dans le contexte sociohistorique actuel, les regards se sont tournés depuis plusieurs années vers les constituantes de ce que l'on appelle souvent « la société civile » afin de voir d'éventuels signes de transformation sociale. Or, celle-ci est manifestement difficile à cerner. Dans un article intitulé « "L'espace public", 30 ans après », Jürgen Habermas se contente d'en donner une définition floue qui est, selon lui, à la fois extérieure à l'État et aux entreprises. Pour illustrer ces propos, il mentionne les exemples suivants : « des églises, des associations et des cercles culturels, en passant par des médias indépendants, des associations sportives et de loisirs, des clubs de débat, des forums et des initiatives civiques, jusqu'aux organisations professionnelles, aux partis politiques, aux syndicats et aux institutions alternatives » (1992, p. 186). Et il écrit également que l'on peut vainement chercher des définitions claires. Or, cette énumération ne peut guère remplacer une véritable définition. La difficulté est peut-être liée au fait que le terme a changé de signification au fil du temps. Au cours des siècles passés, la société civile était entendue comme l'ensemble des rapports sociaux hors-État définis par et à travers la sphère marchande de la société bourgeoise. Elle avait donc une dimension économique forte. Si on maintient ce schéma, l'analyse repose alors sur la relation entre société civile et État, celle-ci ne devant d'ailleurs pas être uniquement envisagée en termes d'opposition car ces deux référents ne sont jamais complètement séparés mais s'interpénètrent à des degrés divers. Ainsi, l'autonomie relative de la société civile n'exclut pas son financement, du moins partiel, par le budget de l'État. Elle réside dans le fait que les acteurs de la société civile, des artistes, des scientifiques, des éducateurs sociaux, ne sont pas contraints ou limités dans leur capacité d'expression par le pouvoir politique. L'ensemble des rapports interindividuels, des structures familiales, sociales, économiques, culturelles, religieuses, qui se déploient dans une société donnée, le font en dehors du cadre et de l'intervention de l'État mais un certain nombre d'activités humaines n'échappent tout de même pas aux règlements ou aux subventions émanant de l'État.

Toutefois, on en est venu souvent à considérer que la société civile n'est pas non plus le marché. On retrouve alors bien la triade que nous avons proposé auparavant, une triade composée de l'État, des entreprises privées et de la société civile. Pourtant, certains problèmes demeurent. Un nombre croissant d'entreprises créent et financent des organismes non-lucratifs. Par ailleurs, les lobbies commerciaux comme les chambres de commerce et les associations de banques défendent des intérêts marchands, même si ces organisations elles-mêmes ne produisent ni biens, ni services. Pour sortir de cette ambiguïté, Jan Aart Scholte propose de distinguer trois catégories d'organismes membres de la société civile en fonction de leurs objectifs, conformistes, réformistes ou radicaux (2001). Les organismes conformistes cherchent à maintenir et renforcer les règles existantes. Il cite les *lobbies* d'entrepreneurs, les associations professionnelles, les *think tanks* et certaines fondations. Les organisations réformistes espèrent corriger ce qu'elles estiment mauvais dans les régimes existants, en conservant intactes les structures sociales qui les soutiennent. Les groupes socio-démocrates, les institutions de recherches, les associations de consommateurs et de consommatrices, les défenseurs des droits de la personne, les organisations humanitaires, certains groupes féministes et la plupart des syndicats auraient principalement un agenda réformiste selon Scholte. Enfin, les organismes radicaux veulent transformer l'ordre social. Ils comprendraient des anarchistes, des environnementalistes, une partie des féministes et des syndicats, des pacifistes, des religieux, etc. Cette distinction est intéressante mais il est parfois difficile de classer les groupes à partir de ces trois catégories. Parlant des nouveaux mouvements contestataires autour de l'altermondialisme, Isabelle Sommier emploie l'expression paradoxale, mais aussi intéressante, de « pragmatisme radical ». On voit bien lors des forums sociaux mondiaux la coexistence au sein des mêmes organisations de slogans radicaux à moyenne ou longue portée – à commencer par l'omniprésent « Le monde n'est pas une marchandise » justement à une époque de marchandisation systématique – avec des préoccupations beaucoup plus concrètes et quotidiennes autour de thèmes comme le logement, le SIDA, l'environnement ou bien encore le chômage.

### 3. Des « nouveaux mouvements sociaux » des années 1960 à l'altermondialisme des années 2000

En fait, le mouvement altermondialiste apparaît singulièrement composite, et ce un peu à l'image des mouvements qui émergent dans les années 1960 et qui furent baptisés les « nouveaux mouvements sociaux ». Il était alors question de droits des femmes, de protection de l'environnement, d'action en faveur des pays en développement, de liberté sexuelle, d'égalité entre blancs et noirs, etc. Or, on retrouve ces composantes au sein du mouvement altermondialiste. De plus, tout comme leurs aînées, les structures des composantes du mouvement altermondialiste sont souvent flexibles, au contraire des organisations plus anciennes qui ont participé historiquement aux luttes sociales. On pense notamment ici aux syndicats. À la limite serait membre celui ou celle qui participerait effectivement aux activités, qui s'investirait au quotidien. Il n'y aurait même plus de carte de membre dans certains cas. La légitimation ne proviendrait donc plus de l'élection à tel ou tel poste mais de la capacité à participer à telle ou telle activité dans le cadre d'un projet spécifique. On rejoindrait ici l'idée d'un engagement plus distancié chère à Jacques Ion (1997). Les nouvelles organisations seraient fréquentées par des adhérents et des adhérentes qui investiraient du temps dans les différentes activités alors qu'auparavant, bon nombre de personnes se contentaient de verser annuellement une cotisation. Jacques-Yvon Thériault écrit : « habité par une culture de l'argumentation, l'acteur social contemporain construit les regroupements collectifs auxquels il appartient plutôt qu'il ne les subit » (1992, p. 69).

Ce changement d'attitude serait lié à une élévation générale du niveau d'éducation que l'on retrouve notamment chez des auteurs comme Toni Negri (Hardt et Negri, 2004) qui s'inspirent du concept de Karl Marx de *general intellect*. Autant de propos intéressants mais qui méritent d'être quelque peu nuancés. Certes, le niveau général d'éducation augmente d'une génération à l'autre du moins dans les pays les plus riches de la planète mais on peut s'interroger sur le type de formation donné dans les institutions de formation, à commencer par celles dispensées au sein des Universités. Michel Freitag (1998) nous semble pertinent lorsqu'il attire notre attention sur le fait que l'Université a tendance à être de plus en plus uniquement au service de la reproduction du capitalisme, ce qui laisse de moins en moins de place à toute perspective critique en son sein. Par ailleurs, le nombre d'adhérents et d'adhérentes est souvent encore très important pour les associations qui mettent en avant celui-ci pour témoigner du soutien populaire.

On constaterait par ailleurs une diversification des répertoires d'action militante, les manifestations prenant différentes formes et étant susceptible d'être accompagnées d'autres événements, par exemple, des spectacles, des occupations de lieux ou des séances d'éducation populaire. C'est juste en effet mais cela ne constitue nullement une garantie de succès en matière de lutte sociale. On se souvient du succès rencontré en 2000 par la marche mondiale des femmes. Pourtant, l'impact concret obtenu, du moins à court terme, s'est avéré plutôt faible.

Il est possible par ailleurs de s'interroger sur la nature de revendications. Celles des nouveaux mouvements sociaux nés dans les années 1960 étaient présentées comme avant tout postmatérialistes. Dans un contexte où la société de consommation était en plein développement et ce au profit d'une majorité des populations des pays riches baptisées peut-être un peu rapidement les classes moyennes, de nouvelles revendications ont en effet été à l'ordre du jour à cette époque. De plus, celle-ci a été marquée par un recul et une mutation de la pensée critique. Recul parce que la pensée critique elle-même s'est retrouvée en partie délégitimée, à la fois à cause de ce que l'on apprenait sur la réalité des pays dits communistes et à cause du retour au premier plan de la pensée libérale. Mutation parce que chez les penseurs critiques, la notion marxiste d'exploitation est devenue moins centrale et a laissé place à d'autres notions telles que celle de domination que l'on retrouvait ailleurs que sur le terrain du travail. On pense par exemple aux rapports hommes/femmes dans la vie privée. De plus, à ce moment même, le travail commençait à perdre le rôle central qu'il avait eu jusqu'alors dans les revendications, ces nouveaux mouvements sociaux élargissant leur terrain de lutte. Il faut dire aussi qu'on annonçait par ailleurs l'avènement de la société des loisirs (voir Joffre Dumazedier, 1963).

Or, le contexte a bien changé depuis. Il a notamment été caractérisé par le développement de la précarité, entre autres, suite aux pratiques de délocalisation et par le creusement des inégalités économiques avec un transfert notable de 10% environ de la richesse de la rémunération du travail vers la rémunération du capital. Ces inégalités sont apparues de plus en plus importantes à la fois entre pays riches et pays pauvres mais aussi à l'intérieur même des pays riches et des pays pauvres. La soi-disante classe moyenne qui avait pour certains auteurs sauvé le capitalisme s'est retrouvée en fâcheuse position avec une petite partie d'entre elle hissée vers le haut et une partie non négligeable attirée vers les situations précaires vécues en bas. On a même retrouvé des situations qu'on pensait disparues de familles se trouvant sans domicile fixe alors qu'au moins un des deux parents travaillait. Dans un tel contexte postfordiste, la dimension matérielle de l'existence a tendu à revenir sur le devant de la scène et à être nouvelle présente dans les revendications sociales. En témoignent à mon avis non seulement l'existence d'associations comme ATTAC de par le monde mais aussi d'autres organisations comme Droit au logement (DAL) en France ou le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) au Québec. On peut d'ailleurs se demander s'il est vraiment pertinent d'opposer des revendications soi-disant matérialistes de revendications soi-disant postmatérialistes. Isabelle Sommier refuse cette dichotomie en se posant la question suivante : « qui nierait par exemple que les revendications ouvrières en faveur d'une augmentation des salaires ou d'une diminution du temps de travail avaient une dimension qualitative puisqu'elles relevaient aussi de la lutte pour la dignité ? » (Sommier, 2001, p.16). Cet enchevêtrement des revendications et des terrains de lutte se constate fort bien dans le cadre des forums sociaux mondiaux qui constituent les sommets du mouvement altermondialiste.

Autre élément de contexte qui a changé, la place des politiques de communication des organisations. À ce sujet, Bernard Miège (1997) parle du développement des relations publiques généralisées, notamment à partir des années 1980 en faisant référence au fait que l'ensemble des composantes de la société, les États, les entreprises et les institutions sociales, se sont mis à développer des techniques de gestion du social dans le cadre de stratégies élaborées avec plus ou moins de précision. Pour sa part, parlant de la « société civile », John Keane estime que celle-ci tient deux rôles principaux : premièrement, participer directement à la communication publique au sein de l'espace public et deuxièmement, contribuer implicitement mais indirectement au débat public en élaborant des projets alternatifs (1988). Or, les composantes du mouvement altermondialiste ont justement pour but d'élaborer une « contre-expertise » – une « narration alternative » pour reprendre les termes de Riccardo Petrella – par rapport à la « pensée unique ». En témoigne par exemple le fait que le forum social mondial a lieu généralement juste avant le forum économique mondial qui se tient à Davos, en Suisse, et qui regroupe l'essentiel des dirigeants des États les plus riches de la planète et des entreprises les plus importantes. On retrouve ici l'idée selon laquelle la lutte pour les choix politiques s'effectue avant tout sur le plan des idées.

Ce n'est pas un hasard si c'est au sein du *Monde Diplomatique*, par ailleurs l'une des institutions à l'origine de la création du Forum social mondial, que le concept de « pensée unique » a été pensé, l'expression ayant d'ailleurs été récupérée de toutes parts depuis. Certes, on fait souvent référence à l'éditorial d'Ignacio Ramonet sobrement intitulé « La pensée unique » (1995) mais d'autres articles ont été publiés au cours de ces quinze dernières années dans le mensuel sur la façon dont la pensée néolibérale a pénétré tous les milieux, notamment académique et politique (voir par exemple Serge Halimi (1994, 1995) et Ibrahim Warde (1995)). Autour d'ATTAC, du Monde Diplomatique, du Forum social mondial, on parle d'éducation populaire et de conscientisation, notion d'ailleurs chère au penseur brésilien Paulo Freire (1980).

À ce sujet, et nous finirons cette partie sur ce point, alors que pendant plusieurs années, le mouvement altermondialiste a plutôt été présenté comme étant contre la mondialisation – on parlait des « anti-mondialisation » – on peut en fait considérer qu'une large partie de ses composantes a plutôt tendance à travers sa participation même à des activités à l'échelle internationale à favoriser la mondialisation, mais

une mondialisation qui serait fondée sur d'autres bases que celle, à dominante économique, qui est dénoncée. Ce n'est d'ailleurs pas sans raison que l'expression « anti-mondialisation » a laissé place à celle d'« altermondialistes ». Cela dit, il n'y a sans doute pas lieu d'opposer radicalement le mouvement à ses prédécesseurs car les relations entre mouvements sociaux à l'échelle internationale ne sont pas choses nouvelles. On le voit par exemple dans le cas du mouvement féministe (Lamoureux, Pedneault, 2002).

#### **4. Le rôle des TIC dans les dynamiques sociales**

Maintenant que nous avons fait part de notre analyse du contexte socio-historique et des acteurs en présence, que peut-on dire de l'apport des technologies de l'information et de la communication dans les dynamiques à l'œuvre ? Rappelons tout d'abord que les interrogations sur les liens entre outils de communication, société et politique ne sont pas nouvelles.

##### **4.1. Des gros ordinateurs des années 1950 à l'informatique décentralisée vingt ans après**

Remontons tout d'abord aux années 1950 quand on pensait que les gros ordinateurs, alors en plein développement, allaient prendre le relais des êtres humains en vue de piloter plus rationnellement les sociétés modernes. C'était alors la période du triomphe de la cybernétique. Mais celle-ci, surtout dans sa version la plus optimiste et la plus utopiste techniciste, fut enterrée dans les années 1960 après que l'on ait constaté que les promesses en termes d'intelligence artificielle n'avaient pas été tenues et après que le fondateur de la cybernétique, Norbert Wiener, soit décédé. De plus, le développement des gros ordinateurs avait aussi été considéré par certains comme une source potentielle de renforcement du contrôle social de la part des États. Par la suite, les discours sur les bienfaits des TIC revinrent sur le devant de la scène au début des années 1970 quand on commença à mettre l'accent sur les réseaux câblés de télévision perçus comme des médias locaux pouvant être mis au service de communautés locales ainsi que sur les débuts de la vidéo suscitant l'espoir d'une démocratisation de la production télévisée.

Mais à la différence de la période précédente, il s'agissait là d'une perspective qui mettait l'accent sur les initiatives locales et non sur un programme venant d'en haut. Des démarches expérimentales d'appropriation de « nouveaux » outils, la vidéo légère, les réseaux câblés mais aussi la radio, l'informatique, la télématique se développèrent. On se souvient qu'au Québec ces années-là furent propices au développement des médias communautaires, télévisions puis radios, dans un contexte marqué à la fois par les revendications nationalistes québécoises et par la recherche des autorités politiques de la province à avoir un rôle plus important en matière de politiques publiques de communication jusqu'alors monopolisées par Ottawa. L'appropriation tant individuelle que collective de plusieurs types de technologies a permis de revendiquer ce qui fut par la suite formalisé par une expression, celle de « droit à la communication » qui avait le mérite d'aller plus loin que le simple droit d'être informé. Parallèlement, cet intérêt pour le droit à la communication sera propulsé sur le devant de la scène à une échelle beaucoup plus vaste puisqu'à l'initiative des pays dits non-alignés, il sera discuté dans le cadre de la Commission internationale d'études des problèmes de la communication, dite commission McBride. Celle-ci donnera lieu en 1980 à une assemblée générale de l'UNESCO qui sera à l'origine de la plus grave crise connue au sein de l'organisation, les États-Unis et la Grande Bretagne la quittant par la suite pendant presque vingt ans.

À une échelle internationale, mais principalement en Amérique du Nord et surtout aux États-Unis, les expériences qui furent développées dans les années 1970 prirent deux directions comme le montre Thierry Vedel (2003). D'un côté, les réseaux locaux de câblodistribution et la vidéo légère ont été employés pour établir de nouvelles relations entre citoyens, citoyennes et élus, élues. Il était question de retransmission des séances du conseil municipal, de débats citoyens et des premières tentatives de

consultations instantanées. Autrement dit, il s'agissait de renouveler les rapports avec le système politique traditionnel. De l'autre, on a surtout cherché à tester la capacité des TIC et notamment de l'informatique à créer du lien social surtout à une échelle locale. Parmi les acteurs qui ont œuvré dans cette direction qui nous intéresse plus particulièrement, on a par exemple retrouvé des informaticiens qui ont été les premiers pendant cette décennie à connecter ensemble les premiers micro-ordinateurs entre eux grâce à des modems branchés sur des lignes téléphoniques. Les initiateurs des systèmes de babillards électroniques (Bulletin Board Systems) pensaient que les technologies pourraient avoir un impact positif sur le développement personnel, sur l'amélioration des conditions de vie dans les communautés locales. Ils ressentaient le plaisir de développer de nouveaux modes d'être ensemble, de communiquer, faisaient la promotion d'une technologie décentralisée, conviviale, écologique, à échelle humaine. Cette orientation donna naissance au mouvement des *community networks* (dont l'un des plus connus fut le *Community Memory System* de San Francisco) qui se proposait de vivifier les relations entre les habitants d'une même ville. Elle s'est prolongée par la suite, dans les années 1980, dans le mouvement des *free-nets* qui avaient pour but de favoriser l'échange direct d'informations entre individus, en dehors des canaux d'information institutionnels ou commerciaux. Cela dit, le rapprochement entre passionnés des technologies informatiques émergentes et activistes des nouveaux mouvements sociaux n'eut pas toujours lieu parce que parmi ces derniers, plusieurs voyaient encore avec suspicion le rôle de l'informatique comme moyen de renforcer l'exploitation au travail et le contrôle social globalement.

#### **4.2. Les raisons du rapprochement entre Internet et le mouvement altermondialiste**

Le rapprochement a été plus marqué à partir de la moitié des années 1990, et ce pour les raisons que voici. Premièrement, il y a là une conjonction en termes de temporalité. La pénétration du réseau informatique auprès d'une population importante a lieu à la fin des années 1990 à peu près au même moment où on assiste à la lutte contre le projet d'accord multilatéral sur l'investissement gagnée en 1998 contre l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et à la lutte contre le sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tenu à Seattle l'année suivante, l'organisation symbolisant l'institutionnalisation des accords de libre échange du General Agreement of Tariffs and Trade (GATT). C'est d'ailleurs dans cette dynamique que va être créé en 2001 le Forum social mondial, un forum qui se tiendra toujours dans un pays du sud, la plupart du temps à Porto Alegre au Brésil.

Deuxièmement, cette rencontre est aussi liée au fait que les structures organisationnelles des groupes constitutifs du mouvement altermondialiste sont souvent minimales et ce pour plusieurs raisons à la fois voulues et subies. D'une part, comme je l'ai mentionné auparavant, les structures tendent dans une certaine mesure à être non hiérarchiques, décentralisées et destinées à encourager les initiatives venant de la base militante. D'autre part, les groupes sont souvent pauvres financièrement parlant et il est donc impensable d'embaucher des permanents qui favoriseraient la pérennisation de la structure. Or, Internet permet justement d'effectuer tout un ensemble de tâches, notamment en termes de contact, et ce à une vaste échelle qui peut même être internationale, sans qu'il ne soit nécessaire d'avoir un secrétariat important qui centralise l'information. Volonté de décentralisation et obligations d'économie de moyens vont de pair et s'ajoutent à la dimension plus conjoncturelle que nous mentionnions auparavant.

Il en résulte que les formes prises par les organisations militantes tendent à correspondre à celles du réseau. Ce dernier apparaît donc mobilisé dans le cas des organisations militantes et dans celui des entreprises, comme je l'ai dit auparavant. Luc Boltanski et Ève Chiapello en viennent à parler d'« homologie morphologique entre les nouveaux mouvements protestataires et les formes du capitalisme qui se sont mises en place au cours des vingt dernières années » (1999, p. 435). Et évidemment, dans cette situation, qui dit réseau fait aussi référence au réseau Internet. Alors, que peut-on dire sur les relations entre les développements d'Internet et du mouvement altermondialiste ? Nous allons proposer quelques pistes d'analyse à partir des caractéristiques abordées ci-dessus.

### 4.3. Les liens entre action militante et utilisation d'Internet

Comme nous l'avons déjà signalé, les nouvelles formes de mobilisation sont souvent caractérisées par l'action concrète, à court terme. Or, Internet peut très bien être considéré comme un moyen de participer à des actions précises ayant une durée de vie limitée dans le temps. Pensons par exemple à la signature d'une pétition électronique. Nous avons aussi mis l'accent sur l'avènement d'un militantisme plus distancié qui s'investit différemment dans le projet collectif. Or, Internet favorise ce genre de comportement, ne serait-ce que parce qu'il crée une distance qui fait que l'on peut se sentir moins engagé qu'en cas de face-à-face. De plus, le réseau informatique peut aussi être l'occasion pour certains activistes de participer à des actions à distance alors que pour des raisons d'éloignement géographique, ils ne pourraient pas avoir de rôle en présentiel. L'outil Internet correspond donc bien à certaines aspirations militantes.

Au sujet de la question de l'horizontalité des échanges électroniques, il apparaît difficile de savoir s'ils le sont plus que les échanges en face-à-face. Dans l'état actuel des connaissances, il convient, une fois de plus, serais-je tenté de dire, d'apporter une réponse nuancée. Il est en effet très facile d'envoyer un courrier électronique à plusieurs personnes ou/et à plusieurs groupes de personnes de façon simultanée et ce sans effort supplémentaire. Mais ce n'est pas parce que c'est une possibilité que celle-ci est utilisée. Les propos échangés par courrier électronique seraient par ailleurs moins formels que d'autres. Là aussi, nos observations effectuées au fil des années nous conduisent à conclure prudemment. Il est vrai toutefois que sur bon nombre de listes électroniques, la plupart des internautes qui s'expriment ne mettent pas en avant leur statut social. Mais il n'en demeure pas moins que des inégalités considérables demeurent quant à la participation, la principale frontière résidant entre, d'un côté, les internautes « muets », une large majorité, et de l'autre, les internautes « bavards », une petite minorité. D'ailleurs, les prises de parole ne favorisent pas toujours une plus large intervention, certains intervenants n'hésitant pas à avoir des pratiques – comme l'envoi répété de messages en un court laps de temps – qui finissent par décourager d'éventuels nouveaux contributeurs et contributrices. En 1995, les pionniers du réseau avaient rédigé un Request for Comment (RFC) 1855 – plus connu sous la dénomination Netiquette – qui visait à présenter les règles de bienséance des échanges à l'intention du grand public qui commençait à investir Internet mais ces règles sont finalement restées peu, voire pas du tout connues. D'où la modération de nombreuses listes.

La modération s'avère parfois nécessaire pour encourager certains et certaines à s'exprimer, ne serait-ce que parce qu'il faut les persuader qu'ils ont des interventions intéressantes à faire. Il faut les convaincre de l'intérêt de leurs propos, une tâche qui n'est pas particulièrement aisée car grande est la tendance à se sentir disqualifié dans la prise de parole quand il s'agit d'aborder des questions aussi complexes que celles ayant trait à la mondialisation. Finalement, la frontière entre les soi-disant titulaires du savoir et les autres tend certes à s'estomper quelque peu car elle n'est plus fondée uniquement sur le statut, mais elle n'est pas effacée complètement pour autant. Et à ce propos comme à d'autres sujets, le rôle d'Internet est à la fois important et tout à fait secondaire. Il est important parce qu'il donne en effet la possibilité d'échanger de façon plus horizontale et donc de révéler des capacités de la part de personnes qui n'auraient pas forcément bénéficié d'un espace pour s'exprimer. Il est secondaire parce qu'il n'est rien sans la volonté des uns de s'ouvrir et sans la volonté des autres de s'investir. En conséquence, il importe d'éviter tout positionnement trop déterministe, ni en faveur de la technique, ni en faveur du social. Les usages d'Internet prennent place au sein des organisations mais ceux-ci contribuent aussi à remodeler les formes de l'organisation militante.

À propos de la place prise par les composantes du mouvement altermondialiste dans la lutte sur le plan des idées, que peut-on dire sur le rôle d'Internet en la matière ? Une fois de plus, nous ne pouvons apporter qu'une réponse nuancée. D'un côté, n'oublions pas qu'Internet pose problème car son utilisation exclut de

fait une partie des populations, personnes non branchées, personnes qui ne maîtrisent pas les outils informatiques, personnes peu habituées à prendre la parole en public, etc. De l'autre, Internet peut en effet être considéré comme le support d'un contenu plus varié que les médias traditionnels de par sa constitution décentralisée, de par la moindre nécessité de posséder des capitaux importants pour y avoir accès et de par son appropriation effective par une partie croissante des populations, du moins dans les pays riches. En conséquence, il est plus ouvert aux « discours dominés » et peut donc contribuer à cette « conscientisation ».

Cela dit, ce n'est pas non plus parce que des informations sont mises en ligne sur Internet que celles-ci acquièrent du sens pour l'ensemble des internautes. Il importe donc de ne pas confondre information et connaissance, la première devant être contextualisée pour devenir la deuxième. D'ailleurs, certains contenus liés à la mondialisation apparaissent tellement ardues à certains et certaines qu'ils n'envisagent jamais de s'exprimer à ce sujet en public. Ils demandent même des interventions de médiateurs afin que ces derniers puissent avoir une action de vulgarisation. Des questions cruciales comme celles concernant la domination de la financiarisation de l'économie peuvent en effet paraître très abstraites. Des médiateurs qui ne sont pas toujours si nouveaux, journalistes et enseignants notamment, tiennent un rôle non négligeable sur certaines listes de discussion.

Quant à la dimension internationale du mouvement, il est sûr qu'Internet peut y contribuer. Néanmoins, il y a de la marge avec ce que l'on disait il y a une dizaine d'années et plus sur l'avènement d'un réseau sans frontière (voir Christian Huitema, 1996). Certes, Internet favorise des échanges communicationnels à l'échelle internationale, ce qui est fort intéressant parce que cela permet de partager des commentaires sur diverses réalités tout en se rendant mieux compte quelles formes nationales le capitalisme est susceptible de prendre. On peut alors plus facilement dénaturaliser des situations et montrer que celles-ci sont des constructions sociales. Mais les obstacles à une véritable communication internationale demeurent nombreux : inégalités d'accès selon les pays, domination de la langue anglaise, difficultés à connaître les réalités lointaines, etc.

## **5. Une alerte en guise de conclusion**

Enfin, nous mettrons l'accent sur un dernier élément d'analyse dans le cadre de cette réflexion sur les dynamiques à l'œuvre. André Gorz estime (1997) que l'objectif premier du changement social doit reposer sur la limitation de la sphère de production et d'échange économique traditionnelle, sur la libération et l'élargissement des activités non économiques enrichissantes en soi. On peut estimer que l'Internet tient un certain rôle dans cette perspective. Ainsi, la quasi-totalité des activités consacrées à Internet sont effectuées à titre bénévole au sein des associations militantes. De plus, la grande majorité des outils logiciels utilisés par les activistes reposent sur le principe du libre. Or, ce mode de développement basé sur l'échange coopératif montre bien que le processus classique de production en entreprise concurrentielle n'est pas forcément le plus efficace. Plus intéressant encore, un nombre croissant d'associations militantes altermondialistes prennent conscience de l'importance d'employer ces logiciels là plutôt que leurs concurrents souvent détenus par le symbole même du capitalisme actuel, Microsoft. Internet n'est dès lors plus seulement un outil de militantisme mais peut aussi se transformer en enjeu. Quant aux activistes du libre, ils se rendent compte que leur lutte pour la libre circulation de la connaissance est aussi partagée par les composantes du mouvement altermondialiste.

Toutefois, il importe d'être très prudent avant de conclure à un réel poids d'Internet en tant qu'outil de résistance, voire de changement social. D'ores et déjà, nous pouvons remarquer que la production de sites sur le web peut être considérablement complexifiée par rapport à la « simple » programmation en html, ce qui ne manquera pas d'être facteur d'exclusion. De plus, avec la convergence entre Internet et des moyens de communication plus anciens comme le cinéma et la télévision, avec la cristallisation des « vieux »

projets en matière d'autoroutes de l'information autour d'Internet, on peut se demander si le réseau informatique ne va pas avant tout devenir un outil de divertissement reléguant loin derrière les aspirations sociales en matière d'éducation populaire et de conscientisation. Dans l'histoire récente, les TIC ont toujours été présentées comme au service d'objectifs nobles, progressistes, par exemple en termes d'ouverture à l'espace public, à la communication, mais il convient de ne pas être trop optimiste. Alors que Bertold Brecht aspirait au développement d'une radio interactive, le Congrès des États-Unis votait une réglementation favorable à la domination du secteur commercial. La situation perdure depuis, le contexte sociohistorique étant même plutôt favorable au renforcement de la marchandisation de l'information, de la culture et de la communication. On parle d'ailleurs de la création d'un Internet à deux vitesses...

## 5. Éléments de bibliographie

- Boltanski Luc et Ève Chiapello, 1999, *Le nouvel état d'esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard, coll. Nrf essais.
- Commission internationale d'études des problèmes de la communication (président Sean McBride), 1980, *Voix multiples, un seul monde*, Paris : éditions de l'Unesco, La Documentation Française, Nouvelles éditions africaines.
- Dumazedier Joffre, 1962, *Vers une civilisation du loisir*, Paris : Le Seuil, coll. La cité prochaine.
- Freire Paulo, 1980, *Pédagogie des opprimés ; Conscientisation et révolution*, Paris : La Découverte.
- Freitag Michel, 1998, *Le naufrage de l'université et autres essais d'épistémologie politique*, Québec : Nota bene.
- Gaulejac Vincent de, 2005, *La société malade de la gestion : idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*, Paris : Le Seuil, coll. Économie humaine.
- Gorz André, 1997, *Misères du présent, richesse du possible*, Paris : Galilée, coll. Débats.
- Habermas Jürgen, 1992, « "L'espace public", 30 ans après », *Quaderni*, n° 18, p. 161-191.
- Hardt Michael et Antonio Negri, 2004, *Multitudes : guerre et démocratie à l'âge de l'Empire*, Montréal : Boréal.
- Huitema Christian, 1996, *Et Dieu créa l'Internet*, 2e éd., Paris : Eyrolles.
- Ion Jacques, 1997, *La fin des militants ?*, Paris : éditions de l'Atelier/éditions Ouvrières ; coll. Enjeux de société.
- Keane John, 1988, *Civil society and the State : new European perspectives*, Londres : Verso.
- Lamoureux Diane et Évelyne Pedneault, 2002, « Un féminisme international ? », dans *La communication internationale. Mondialisation, acteurs et territoires socioculturels*, Gilles Brunel et Claude-Yves Charron (sous la direction de), Boucherville (Qc) : Gaëtan Morin, p. 81-95.
- Latouche Serge, 1997, « La mondialisation et la fin du politique : diagnostic et perspectives », *La Revue du M.A.U.S.S.*, n° 9, p. 137-150.
- Miège Bernard, 1997, *La société conquise par la communication. Tome 2 : La communication entre l'industrie et l'espace public*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, coll. Communication, Médias et Sociétés.
- Ramonet Ignacio, 1995, « La pensée unique », *Le Monde Diplomatique*, janvier, p.1, <<http://www.monde-diplomatique.fr/1995/01/RAMONET/1144.html>>.
- Scholte Jan Aart, 2001, « Qu'est-ce que la société civile Mondiale ? », *Courrier de la Planète*, Société civile mondiale, la montée en puissance, n° 63, <<http://www.courrierdelaplanete.org/63/article1.html>>.
- Sommier Isabelle, 2001, *Les nouveaux mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris : Flammarion.
- Thériault Jacques-Yvon, 1992, « La société civile est-elle démocratique ? », dans *Les formes modernes de la démocratie*, Gérard Boismenu, Pierre Hamel et Georges Labica (sous la direction de), Paris : L'Harmattan, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, coll. Politique et Économie, tendances actuelles, p. 67-79.

Vedel Thierry, 2003, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », dans *Le désenchantement démocratique*, Pascal Perrineau (sous la direction de), La Tour d'Aigues : éditions de l'Aube, 2003, p. 243-266.

Wacquant Loïc, 1999, *Les prisons de la misère*, Paris : Liber éditions, coll. Raisons d'agir.